



Vevey, le 6 octobre 2016

Postulat: Déchets électriques et électroniques - Réparer avant de recycler

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

"Y en a point comme nous", ou presque. Mais là il n'y a pas de quoi être fier. La Suisse est en effet le 2^e pays au monde qui a produit le plus de déchets électriques et électroniques, avec 26,4 kg de e-déchets par habitant en 2014, juste derrière la Norvège, selon une étude publiée par l'Université des Nations-Unies. Et ce chiffre est en constante augmentation.

La Confédération, avec l'Ordonnance sur la restitution, la reprise et l'élimination des appareils électriques et électroniques (OREA), de 1998, préconise que pour se défaire d'un tel appareil il faut le rendre à un commerçant, un fabricant, un importateur ou une entreprise d'élimination. Ces derniers sont obligés de reprendre gratuitement ces appareils. Cette procédure doit garantir que l'élimination sera effectuée de manière respectueuse de l'environnement (récupération des métaux précieux, séparations des éléments toxiques, etc.).

Mais avant de jeter, même dans l'idée de recycler, ne faudrait-il pas essayer de réparer pour éviter encore plus le gaspillage et la production de déchets ? Bien souvent des appareils électriques tombent en panne pour des raisons simples mais que le commun des consommateurs est incapable de réparer lui-même. Changer un fusible ou ressouder un mini-câble n'est pas à la portée de toutes et tous, parfois simplement par ce qu'il n'est plus possible d'ouvrir un boîtier sans des outils spécialisés.

Hormis les ordinateurs et les téléphones portables, pour lesquels il existe de nombreux commerces et services de réparation, y compris à Vevey, les autres appareils électriques ou électroniques ne sont bien souvent plus réparés, ou à des prix prohibitifs, et tout est fait pour acheter un modèle neuf.

Lors de l'ouverture de la déchetterie provisoire à Vevey, à la fin de l'année dernière, la Municipalité avait parlé d'une ressourcerie intégrée, pour mieux revaloriser nos déchets. A ce jour, rien de tel cependant. Dès lors comment faire réparer nos appareils défectueux, sans aller jusqu'à "La Bonne Combine" à Lausanne ?

Afin de favoriser le réflexe de réparer plutôt que de jeter nos appareils électriques et électroniques (même dans un programme de recyclage), nous pensons que la Ville devrait proposer aux habitants de Vevey des solutions, comme une véritable ressourcerie ou, plus simplement, un geste incitatif facilitant la démarche de réparation avant de jeter, même au travers d'un processus de recyclage officiel.

Pour ce faire nous déposons le postulat suivant:

1. Nous demandons à la Municipalité de définir clairement ce qu'elle entend par le terme « ressourcerie » et où elle en est de son projet de mise en place ;
2. Nous demandons également à la Municipalité d'étudier, au travers de l'Office du Développement durable (ODD) et d'Agenda 21, la possibilité d'inciter les habitant-e-s de Vevey à faire réparer leurs appareils électriques et électroniques défectueux avant de les jeter via la filière de récupération.
3. Plusieurs outils et modèles existants aujourd'hui peuvent servir d'inspiration. Quelques exemples:
 - des ressourceries permanentes ou ponctuelles, comme le *Repair Café* à Sion, où l'on peut apporter ses appareils défectueux pour tenter de les (faire) réparer, et qui connaissent un franc succès,
 - un plan d'action incitatif, comme celui développé par la Ville de Carouge-GE,
 - une collaboration avec des programmes de réinsertion (OSEO, etc.), ou d'autres services d'entraide.

Nous proposons que ce postulat soit envoyé directement à la Municipalité.

Au nom du groupe socialiste


Pierre Butty